

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

COMPAGNIE IMMOBILIERE BETELGEUSE C.I.B.

(Eurolist)

Par courrier du 22 septembre 2006, reçu le jour même, complété par des courriers des 25, 26 et 28 septembre, le fonds Orion European Real Estate Fund II CV (1) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi indirectement, en baisse, le 27 juin 2006, par l'intermédiaire des sociétés Orion Twelfth Immobilien GmbH (2) et Orion Immobilienen Christine Sarl (3), qu'il contrôle, les seuils de 90% du capital et des droits de vote de la société COMPAGNIE IMMOBILIERE BETELGEUSE C.I.B. et détenir, à titre indirect, 268 029 actions COMPAGNIE IMMOBILIERE BETELGEUSE C.I.B. représentant autant de droits de vote, soit 88,28% du capital et 84,36% des droits de vote de cette société (4), répartis de la façon suivante :

| | actions | % capital | droits de vote | % droits de vote |
|-----------------------------------|----------------|------------------|-----------------------|-------------------------|
| Orion Twelfth Immobilien GmbH | 180 029 | 59,29 | 180 029 | 56,66 |
| Orion Immobilienen Christine Sarl | 88 000 | 28,98 | 88 000 | 27,70 |
| Total | 268 029 | 88,28 | 268 029 | 84,36 |

Le déclarant a précisé que les franchissements de seuils ont été constatés à la lecture de l'avis relatif aux droits de vote constatés lors de l'assemblée générale du 27 juin 2006, publié par la société COMPAGNIE IMMOBILIERE BETELGEUSE C.I.B. au BALO en date du 20 septembre 2006.

En outre, Orion European Real Estate Fund II CV a déclaré détenir indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Orion Twelfth Immobilien GmbH et Orion Immobilienen Christine Sarl, 1 690 330 BSA permettant la souscription de 1 690 330 actions COMPAGNIE IMMOBILIERE BETELGEUSE C.I.B., répartis de la façon suivante :

| | Nombre de BSA |
|-----------------------------------|----------------------|
| Orion Twelfth Immobilien GmbH | 1 140 330 |
| Orion Immobilienen Christine Sarl | 550 000 |
| Total | 1 690 330 |

- (1) La gestion du fonds Orion European Real Estate Fund II CV est assurée par la société Orion Capital Managers, LP.
- (2) Le siège de la société Orion Twelfth Immobilien GmbH est situé à l'adresse suivante : Maximilianplatz 12b, 8033 Munich, Allemagne.
- (3) Le siège de la société Orion Immobilienen Christine Sarl est situé à l'adresse suivante : 6, avenue Pasteur, L - 2310, Luxembourg.

- (4) Sur la base d'un capital composé de 303 620 actions représentant 317 730 droits de vote (constaté lors de l'assemblée générale du 27 juin 2006 cf. BALO du 20 septembre 2006).